



CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE PONCHON

SÉANCE DU 16 octobre 2020

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Robert JOYOT, Maire.

Yannig MERLIN; Colette JOLLIVET; Geneviève DELABY, Denis ROLLAND, Adjoints.

Laurence LACHAPELLE, Nadège PERROTTE, Alain CHOTEAU, Bernard LETUVE, Anne Françoise LAMBRECHTS, Nancy SUZÉ, Myriam LEDOUX, Olivier WAUTERS **Conseillers**.

ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

Bruno CAFFIER pouvoir àYannig MERLIN

Francine FAUQUEMBERGUE pouvoir àDenis ROLLAND

PARTICIPAIT À LA RÉUNION :

✓ Martine Cornet

SECRETAIRE DE SÉANCE : Geneviève DELABY

Installation de Myriam LEDOUX et d'Olivier WAUTERS

Du fait des démissions de Jean Claude GIRET et de Gérard SOUFFLET, Myriam LEDOUX et Olivier WAUTERS sont devenus Conseillers Municipaux. Robert JOYOT les déclare installés dans leurs fonctions.

Observation sur le Compte Rendu de la séance du 04 septembre 2020. Observations de Jean Claude GIRET :

• **(Attribution d'une subvention complémentaire)**

Sauf les voix de JC GIRET et G SOUFFLET Ajouter : Mr GIRET comprend les soucis de l'APLPP mais estime que d'autres associations ont dû tout autant souffrir de la crise sanitaire et auraient pu être contactées pour renseigner le conseil municipal. Il plaide pour une avance plus que pour une augmentation.

• **(Observations diverses) -**

L'assistance est saisie par la délicatesse avec laquelle JC GIRET expose ses idées Ajouter : JC GIRET ajoute qu'il ne s'agit ni d'argumentation, ni d'idées mais d'une réaction à l'intervention péremptoire de D ROLLAND sur le sujet du coût de l'école dans le budget communal ce qui est connu de chacun et qui plus est venait d'être exposé par le Maire.

~~~~~

1. **Rapport d'activités du Syndicat d'Énergie pour l'année 2019 :**

Le Conseil Municipal prend acte de sa communication.



## COMMUNE DE PONCHON

### 2. Adhésions au Syndicat d'Énergie de l'Oise :

Il s'agit des adhésions de :

- ✓ La Communauté des Lisières de l'Oise
- ✓ La Communauté du Pays de Bray
- ✓ La Communauté de la Picardie Verte

Et pour les compétences suivantes :

- ✓ Maîtrise de la demande en énergie et énergies renouvelable
- ✓ Maîtrise d'ouvrage sur les installations d'éclairage Public

Accord unanime du Conseil Municipal

### 3. Rapport d'activités du Syndicat des Sources de Silly Tillard.

Le Conseil Municipal prend acte de sa communication.

### 4. Statuts et Règlement Intérieur du Syndicat des Sources de Silly Tillard.

Ils sont approuvés à l'unanimité par le Conseil Municipal.

### 5. Décision Budgétaire Modificative n° 1.

Une recette supplémentaire de 30 455 € est intervenue pour l'exercice 2019, au titre de la Taxe Additionnelle sur les droits de mutation. Elle n'a pas été intégrée dans le budget 2019, ni dans le budget 2020.

Accord unanime du Conseil Municipal pour l'intégrer dans le Budget 2020.

### 6. Décision Budgétaire Modificative pour l'achat d'un nouveau camion, pour un montant de 30 000 €.

Accord unanime du Conseil Municipal

**Rappel :** Cambriolage du Bâtiment Technique dans la nuit du 19 au 20 septembre.

- ✓ Rideau métallique fracturé
- ✓ Matériel volé :

Taille Haie Perche

Viseuse

tondeuse

Débroussaieuse

un bidon d'essence de 20 L

4 roues avec des pneus neige

Petite pelle

coupe rosier

Boîte à outil

Taille haie à main

Souffleur

Coupe branche

Râteaux

Pelles

Binettes

Réseau électrique de la saleuse

- ✓ Remboursement : 4 393,82 €
- ✓ Le camion a été volé. Remboursement attendu aux environs de 21 000 €.

### 7. Délégation à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT):

Sont élus à l'unanimité

- ✓ Alain CHOTEAU en tant que titulaire
- ✓ Geneviève DELABY en tant que suppléante

### 8. Commission de contrôle des listes Électorales :

Sont élus à l'unanimité

- ✓ Nancy SUZE
- Olivier WAUTERS
- ✓ Laurence LACHAPELLE
- Alain CHOTEAU
- Anne Françoise LAMBRECHTS



## COMMUNE DE PONCHON

### 9. Prime de fin d'année du Personnel :

Son maximum est fixé à 1 650 € par agent à temps complet.

### 10. Éclairage public

Il s'agit :

- ✓ De poser un nouveau luminaire LED
- ✓ De remplacer cinq luminaires défectueux par cinq luminaires LED

|                           |                    |
|---------------------------|--------------------|
| Coût des travaux          | 5 823 € TTC        |
| Subvention                | <u>3 563 € TTC</u> |
| A la charge de la Commune | 2 260 €            |

Accord unanime du Conseil Municipal

Olivier WAUTERS pose la question de l'éclairage Public dans la côte du Larris. Il y manque des poteaux. L'installation de l'éclairage Public avec la pose de poteaux est envisageable, mais elle sera plus onéreuse.

### 11. Terrain des Noailles :

Des caravanes s'y sont installées, en contravention du règlement. Robert JOYOT rend compte de l'entrevue qu'il a eu avec Yannig MERLIN, auprès de Maître ANDRIEUX, Avocat. Il expose la procédure à suivre pour évacuer ces caravanes. Procédure compliquée, au résultat incertain, pour un coût d'environ 5 000 €. Accord unanime du Conseil pour engager cette procédure.

### 12. Concours des Illuminations de Noël :

La proposition en est faite par Olivier WAUTERS.

Votent pour son organisation : C. JOLLIVET, G. DELABY, A. CHOTEAU, L. LACHAPPELLE, B. LETUVE, AF. LAMBRECHTS, M. LEDOUX, N. SUZE, O. WAUTERS

Votent contre son organisation : Y. MERLIN, D. ROLLAND, N. PERROTTE, F. FAUQUEMBERGUE

S'abstiennent : B. CAFFIER, R. JOYOT

Le concours des illuminations sera donc organisé.

R. JOYOT en proposera le règlement.

### 13. Myriam LEDOUX souhaite que dans une prochaine publication, on rappelle les points suivants

- ✓ Les trottoirs sont réservés aux piétons, pas aux voitures,
- ✓ Il faut que les riverains entretiennent les cours d'eau, pour éviter les inondations
- ✓ Il faut élaguer les arbres et les haies.

Date présumée du prochain Conseil :

Vendredi 27 novembre à 20H30